

(N^o 203.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Herre Arends, capitaine en second de navire au long cours, à Anvers.

(Voir le N^o 188 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Par requête du 27 décembre 1845, le Sieur Herre Arends, capitaine en second, né à l'île de Juist en Oostfrisse (Hanovre), le 6 janvier 1817, domicilié et demeurant à Anvers, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire s'est marié à Anvers avec une belge de naissance, le 9 avril 1845, et navigue sans interruption depuis neuf ans de ce port, et en 1844 en qualité de second à bord du navire belge *Gustave Adolphe* en destination de Vera Cruz.

Les autorités consultées déclarent qu'il a toujours tenu une conduite sans reproches et estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande que la Chambre des Représentants, dans sa séance du 16 mars dernier, a prise en considération, par une majorité de 51 voix contre 3.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.